

Paris et 8 autres métropoles lancent un Appel des Villes pour l'Économie circulaire

A l'occasion des États généraux du Grand Paris de l'Économie circulaire, Paris et huit métropoles ont lancé mardi un « Appel des Villes pour l'Économie circulaire ».

Paris, Bruxelles, Copenhague, Dakar, Lisbonne, Londres, Milan, Montréal et Séoul sont les premières villes impliquées dans cet Appel ; elles espèrent être rejointes par d'autres métropoles dans leur volonté d'agir.

Selon l'ONU, 70% des habitants de la planète seront citadins en 2050. De fait, la responsabilité des Villes est de s'engager résolument dans la lutte contre le dérèglement climatique et la raréfaction des ressources.

« L'économie circulaire constitue une réponse aux problématiques environnementales et économiques. Elle est aussi un levier important pour permettre aux pays en développement d'atteindre un niveau de vie suffisant au rythme où nous consommons la planète. A la veille de la COP21, nous devons ensemble porter ce message », souligne Antoinette Guhl, adjointe à la Maire de Paris, en charge de l'Économie sociale et solidaire, de l'Économie circulaire et de l'Innovation sociale.

Les Villes qui soutiennent cet Appel s'engagent à :

- Poursuivre leurs efforts pour réduire l'impact de leurs modèles de développement sur l'environnement, le climat et la santé ;
- Déployer des politiques ambitieuses et concrètes d'économie circulaire, en s'engageant résolument dans l'atteinte d'objectifs tels que : les trajectoires zéro déchet, la valorisation des déchets et notamment des biodéchets, la lutte contre tous les gaspillages et particulièrement le gaspillage alimentaire, les achats publics responsables intégrant l'analyse des cycles de vie des produits, l'économie du réemploi et de la réparation ;
- Sensibiliser leurs citoyens, et leur rendre compte régulièrement, ainsi qu'à la communauté internationale, des mesures mises en œuvre pour l'amélioration de leurs métabolismes urbains ;

- Renforcer leur coopération et le partage d'expériences avec les Villes du monde entier, dans le cadre de stratégies de long terme et en s'appuyant sur la coopération académique ;
- Porter cette réponse concrète que constitue l'économie circulaire à la lutte contre le dérèglement climatique à la COP21 à Paris.

Contact presse : Nadhéra Beletreche / presse@paris.fr / 01.42.76.49.61